



CABINET D'AVOCATS AU BARREAU DE BORDEAUX **ARRIVE LE**

contact@quesnel-avocats.fr - www.quesnel-avocats.fr

28 OCT. 2025

TRIBUNAL JUDICIAIRE
DE BORDEAUX
PROCÉDURES COLLECTIVES

PROJET DE PLAN DE SAUVEGARDE PAR VOIE D'APUREMENT DU PASSIF

Article L.626-1 et suivants du Code de commerce

POUR :

- La SCEV VIGNOBLES JEAN-MARIE TROCARD, société au capital de 1 600 euros, constituée le 9 février 1995, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LIBOURNE sous le numéro 399 923 085, dont le siège social est situé LABORDE – 33500 LALANDE DE POMEROL, représentée par son dirigeant, domicilié en cette qualité audit siège ;

Ayant toutes pour Avocat : La SARL QUESNEL & ASSOCIES, société à Responsabilité limitée au capital social de 110 166 € immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX sous le numéro 384 001 061, dont le siège social est situé 18 Cours du Chapeau Rouge – 33000 BORDEAUX, prise en la personne de Maître Bernard QUESNEL ;

EN PRESENCE DE :

- Monsieur le Procureur de la République
- La SCP SILVESTRI BAUJET, au capital de 304.90 €, immatriculée au RCS de BORDEAUX sous le numéro 345 154 595, prise en la personne de son représentant légal Maître Jean SILVESTRI en qualité de mandataire judicaire, demeurant 23 RUE DU CHAI DES FARINES – 33000 BORDEAUX.

